

Togo: Coalition Etat-Secteur privé contre les importations frauduleuses



Le [gouvernement togolais et le secteur privé](#) ont tenu jeudi à Lomé la 3^e réunion du cadre de concertation qui les unit. La rencontre a été présidée par le Premier Ministre, Victoire Tomégah-Dogbé qui avait à ses côtés des membres du gouvernement dont le ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Kodjo Adedze. La rencontre a permis aux deux parties d'analyser les impacts des importations frauduleuses et les mesures nécessaires pour les freiner, vu leur conséquence pour l'économie nationale.

« Les pratiques de concurrence déloyale au Togo : impacts, dispositifs réglementaires et opérationnels de lutte contre les importations frauduleuses au Togo »; C'est le thème des

échanges de cette 3^e réunion du comité de concertation entre l'État et le secteur privé.

Il a été remarqué que plusieurs produits sont importés frauduleusement au Togo par plusieurs opérateurs économiques. Ces manœuvres frauduleuses qui constituent un véritable frein à la mobilisation des recettes fiscales selon Atta-Kakra Kwawo Essien, commissaire des douanes et droits indirects de l'Office togolais des recettes (OTR).

Des pertes pour l'Etat et le secteur privé

Il est constant que les importations frauduleuses freinent l'économie nationale à travers la mévente, la compression de personnel notamment. Ce qui induit le chômage et la faillite des entreprises implantées sur le territoire national, la menace sur la santé publique, le manque de compétitivité des produits locaux.

Dans son intervention, le Premier Ministre a indiqué que « les importations frauduleuses sont une préoccupation majeure tant des pouvoirs publics que des opérateurs économiques en raison de leurs impacts négatifs multisectoriels ».

Le rapport 2018 de la BAD rédigé avec le soutien de l'OCDE affirme que le commerce illicite sous toutes ses formes, coûte à l'Afrique de l'Ouest, 50 milliards de dollars par an, soit plus que le montant total de l'aide au développement accordée à l'ensemble des 15 pays de l'Afrique de l'Ouest.

« Au Togo, selon les estimations de l'OTR, ce sont des dizaines de milliards de FCFA qui ne sont pas encaissés ou qui sont perdus en raison de ces activités frauduleuses. La compétitivité des entreprises qui opèrent sur le territoire national et qui créent des emplois au bénéfice des Togolais en respectant les normes existantes, en est sûrement affectée », a relevé [Victoire Tomegah-Dogbé](#).

Face à ce constat, des mesures fortes et urgentes ont été

proposées par les acteurs (État et secteur privé). Il s'agit notamment du renforcement du dispositif de contrôle des produits importés aux frontières et dans les marchés, de l'opérationnalisation du système de marquage des produits, des sanctions contre les contrevenants, etc.

Les acteurs du secteur privé ont salué l'initiative du gouvernement qui s'est engagé à entretenir un dialogue permanent sur leurs préoccupations quotidiennes.